

**Par dépôt électronique, courriel et poste**

Le 15 mars 2017

M. Pierre Méthé  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2017 – Phase 2  
Votre dossier : R-3981-2016  
Notre dossier : R052464 YF

---

Cher monsieur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport (le « Transporteur ») donne suite à la lettre de la Régie de l'énergie (la « Régie ») du 9 mars 2017 concernant la planification de l'audience dans le dossier décrit en rubrique.

**1. Contexte**

À la suite de sa décision D-2016-170, la Régie, dans sa lettre procédurale du 16 janvier 2017, a identifié ses attentes quant à la Phase 2 du dossier et en a fixé le calendrier d'audience.

La période réservée pour l'audience est du 5 au 10 avril 2017. Le Transporteur entend collaborer avec la Régie et les intervenants afin que cette audience soit terminée dans le délai prescrit.

Le Transporteur souligne qu'en date de la présente, il n'a pas encore reçu la preuve documentaire des intervenants dans ce dossier. De là, le Transporteur précise que les informations relatives à la composition des panels, aux délais et aux durées ci-après sont sujettes à changement.

## **2. Thèmes et témoins**

Deux (2) panels distincts traiteront des sujets identifiés ci-après.

- Panel 1 – Application du Code de conduite du Transporteur à la suite de transferts d'activités et de ressources  
(HQT-1, Documents 1 et 1.1 et pièces complémentaires)
  - Andrée Boucher, contrôleur HQT, groupe – Direction financière et contrôle
  - Guy Labelle, directeur – Relations d'affaires TIC – HQT et HQIÉSP, vice-présidence Technologies de l'information et des communications
  - Stéphane Verret, directeur – Commercialisation et affaires réglementaires
  
- Panel 2 – Exercice de la fonction d'exploitant d'installation de production (« GOP ») par le Transporteur  
(HQT-2, Documents 1, 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 et pièces complémentaires)
  - François Brassard, directeur principal – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau
  - Sylvain Clermont, directeur – Normes de fiabilité et conformité réglementaire
  - Andrée Boucher, contrôleur HQT, groupe – Direction financière et contrôle
  - Geneviève Devault, chef – Contrôle et comptabilité de gestion, groupe – Direction financière et contrôle
  - Stéphane Verret, directeur – Commercialisation et affaires réglementaires

Les curriculum vitae des témoins ont été déposés dans le cadre de la phase 1 de ce dossier hormis ceux de M. Labelle et de Mme Devault qui seront déposés sous peu.

Le Transporteur prévoit des présentations d'une durée d'environ quarante-cinq (45) minutes pour chacun des panels.

## **3. Contre-interrogatoires des intervenants**

Le Transporteur prévoit une période d'environ quinze (15) minutes par intervenant pour les contre-interroger. Cette période pourrait être ajustée selon le déroulement de l'audience.

## **4. Argumentation**

Un plan d'argumentation sera offert à la Régie et aux intervenants. Une durée de quarante-cinq (45) minutes est envisagée.

## **5. Moyens préliminaires**

La preuve documentaire des intervenants dans ce dossier sera déposée le 20 mars 2017. Après analyse, le Transporteur précisera au plus tard le 28 mars 2017 s'il

présentera des moyens préliminaires. Selon le cas, un exposé des moyens préliminaires sera produit à la Régie dans ce même délai.

Veuillez recevoir, cher monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Yves Fréchette*

Yves Fréchette  
/jg

c.c. Intervenants (par courriel seulement)